

Osons la nuit des églises !

« **La Nuit des églises** », initiée par l'Église de France, est une manifestation culturelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011. En 2018, pour sa huitième année la nuit des églises se déroulera du 30 juin au 17 juillet.

La porte (des églises) est ouverte à toutes initiatives qui lient culture et foi avec le souci d'une annonce de la foi à ceux qui en ont peut-être perdu les clés. Si quelques exigences sont rappelées dans la charte, il en va de l'inventivité de chacun. Visite aux chandelles, concert, présentation d'un des trésors de l'église ou de son histoire, présentation d'un texte de la Bible ...

Comme le rappelle le service national de Pastorale sacramentelle et liturgique, si « la nuit des églises » est une invitation respectueuse à franchir le seuil de nos églises, adressée à tous quel que soit l'attachement à la foi chrétienne, elle est une occasion unique de goûter la beauté de l'art sacré et de s'ouvrir au mystère dont il est le signe.

Dans le diocèse de Séez, depuis 5 ans Joële Vermot-Gaud organise la nuit des églises dans le bocage pour donner, à qui veut la possibilité de découvrir le patrimoine religieux et sa signification chrétienne : *« Il m'a bien fallu ce temps pour en faire une manifestation qui arrive à toucher des personnes en dehors de la communauté chrétienne. Cette année 80 personnes environ, dont la moitié inconnue. »*

Pour elle, l'art est évangélisateur et sa motivation profonde est de partager et de donner à découvrir les liens entre Art et Bible ou Art et histoire de l'Église car *« nos contemporains n'ont plus les clés de lecture pour s'approprier leur propre patrimoine »*. C'est un grand bonheur pour elle de pouvoir le proposer.

Elle met à l'honneur les grands symboles de la foi ou ceux qui marquent la liturgie de l'Église. *« Cierge pascal, Bible, baptistère, table eucharistique éclairés par une parole biblique correspondante, des bougies et un superbe fleurissement. Il y a comme un parcours catéchétique que je commente brièvement pour en donner la signification mais laisser à chacun de se laisser toucher. »*

Cette nuit des églises est aussi l'occasion d'un dialogue et d'une action commune avec tous les partenaires pour la préservation du patrimoine religieux.

Ainsi, depuis maintenant 2 ans, Joële Vermot-Gaud travaille en collaboration avec l'ancienne directrice de la médiathèque, Mme Mulet : *« Elle fait la présentation historique de l'édifice, donne des explications concernant l'histoire de l'art, les artistes et je fais la lecture croyante des œuvres (l'année dernière les vitraux de J Le Chevallier et J Chauderge de l'église St Germain) en lien avec des références bibliques. »*

Au cours de nos visites des différents pôles, nous avons pu mesurer l'importance que ce patrimoine « églises » avaient pour beaucoup. (Communautés chrétiennes, associations de sauvegarde, municipalités).

« **La nuit des églises** » est vraiment l'occasion de répondre à l'invitation pressante du Pape : « *N'ayez pas peur d'aller, et de porter le Christ en tout milieu, jusqu'aux périphéries existentielles, également à celui qui semble plus loin, plus indifférent* ».

Alors, n'ayons pas peur d'ouvrir nos églises, petites ou grandes, dans ces nuits d'été : « *Il s'agit non seulement de greffer la foi sur les cultures, mais aussi de redonner vie à un monde déchristianisé dont souvent les seules références chrétiennes sont d'ordre culturel* ». ¹

En participant à ce bel événement, nous « *permettons à nos églises de remplir la vocation pour laquelle elles ont été construites : rencontrer Dieu.*

Nos églises sont des signes visibles et estimés de l'histoire chrétienne de notre pays et c'est à nous de montrer qu'elles ne sont pas devenues des musées. » ²

Mgr Gilbert Louis

Laurence de Valbray

Antenne Culture et Foi

La charte

1. Les organisateurs de La Nuit des églises dans une localité doivent recueillir l'autorisation formelle de la communauté chrétienne locale (Paroissiale ou diocésaine).
2. Les participants s'attachent à mettre en valeur le patrimoine artistique et culturel de leur église et s'engagent à faire découvrir le message chrétien.
3. Les participants s'engagent à respecter le caractère sacré du lieu qu'ils occupent pour la soirée et/ou la nuit.
4. Les participants s'engagent à s'inscrire en ligne et à déclarer leur programme au public.
5. Les participants s'engagent à inscrire leur(s) date(s) dans la période choisie du 30 Juin au Dimanche 7 Juillet 2018 ainsi qu'à respecter le caractère nocturne de l'évènement.
6. Les participants s'engagent à répondre au questionnaire de satisfaction qui leur sera envoyé après l'évènement.
7. Les participants s'engagent à proposer des activités gratuites

¹ Cardinal Poupard, Conseil Pontifical de la Culture 1999

² Mgr Jacques Habert, Documents Episcopat n°6/7-2017 *Ces églises qui font l'Eglise.*

Inscription, guide pratique et idées à intégrer dans votre programme sur le site :

<http://www.narthex.fr/nuit-des-eglises>